5.2 La fonction reproductive de la médiation culturelle

L'une des fonctions de la médiation culturelle les plus fréquemment observées consiste à travailler avec des enfants et des jeunes dans l'espoir de former le «public de demain» ou à amener à l'art des personnes qui ne viennent pas d'elles-mêmes parce que leurs loisirs se déroulent à l'écart des institutions culturelles. Cette démarche considère que ces institutions sont des établissements qui facilitent l'accès du public à de précieux biens culturels, des biens qui ne sont cependant pas accessibles à tous de la même façon. Car, même lorsque l'entrée est gratuite ou très modeste, tous les membres d'une société ne se sentent pas également interpellés par ces institutions. Ces mécanismes d'exclusion – qui ont des causes entre autres historiques et sociales – sont désignés par le terme de «seuils symboliques». Partant de ces prémisses, la fonction reproductive de la médiation culturelle devrait permettre au public le plus large possible d'accéder à ces biens. Les offres de médiation culturelle dont la fonction est principalement reproductive sont, en général, conçues par des médiateurs_trices qui ont une expérience pédagogique. En font partie, par exemple, les ateliers destinés aux écoles, les formations continues pour les enseignant_e_s, les programmes pour les enfants et les familles ainsi que les manifestations événementielles telles que les nuits ou les journées des musées qui attirent un public nombreux, les concerts pique-niques ou encore les offres pour enfants et adolescent_e_s proposées dans toute la Suisse par le → *festival de danse Steps*. C'est parce que ces offres contribuent en dernière analyse au maintien de l'institution en augmentant son nombre d'usagers_ères et qu'elles s'accompagnent d'une prise en charge et de sollicitude, que l'on qualifie de reproductive cette fonction de la médiation culturelle.

→ *festival de danse Steps* http://www.steps.ch [21.3.2012]

L'aspect problématique de cette fonction est qu'en s'efforçant de toucher de nouveaux publics, elle se focalise surtout sur les absent_e_s – en les définissant comme des personnes ignorantes des bienfaits que la culture institutionnelle pourrait leur dispenser. Cette fonction se caractérise donc par un travail de persuasion et d'incitation. Cette démarche met cependant peu en lumière les contenus, l'éventail des offres et les règles de conduite de l'institution elle-même. Ces éléments devraient pourtant systématiquement être intégrés à cette fonction de la médiation, car ils contribuent fortement, eux aussi, à la formation du public.